

« 8 SHELTER »
Société par actions simplifiées
Au capital de 5.000 €
Siège social : 13 Rue Colonna d'Istria – (06300) NICE

RCS NICE 788 734 861

(ci-après la « Société »)

**PROCES-VERBAL COMPLEMENTAIRE
DES DELIBERATIONS DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE 2023
DU 30 JUIN 2024**

L'an deux mil vingt-quatre,
Et le trente juin, à 15 Heures

Madame Audrey FRIDERICH, née le 10 janvier 1978 à Paris, demeurant au 61 B, corniche Fleurie à Nice (06200),

Associée unique et Président de la société « 8 SHELTER », sus-désignée,

I - A PREALABLEMENT EXPOSE CE QUI SUIIT :

Déclare avoir pris acte du non-renouvellement du mandat de Monsieur Robert MIRRI, commissaire aux comptes titulaire de la Société.

II - A PRIS LES DECISIONS RELATIVES À L'ORDRE DU JOUR SUIVANT :

- Non-renouvellement du mandat de Commissaire aux comptes suppléant ;
- Pouvoirs.

Le Président donne lecture du rapport de gestion du président et met successivement aux voix les résolutions suivantes à l'ordre du jour sus-rappelé :

PREMIERE RESOLUTION
NON-RENOUVELLEMENT DU MANDAT DE COMMISSAIRE AUX COMPTES SUPPLEANT

Le mandat de Monsieur Benoit BERTHOU dont l'adresse professionnelle est sis à Paris (75017) 32, rue Pierre Demours nommé en qualité de Commissaires aux comptes suppléant de la Société arrivant à expiration, l'associé unique décide de ne pas renouveler ce mandat.

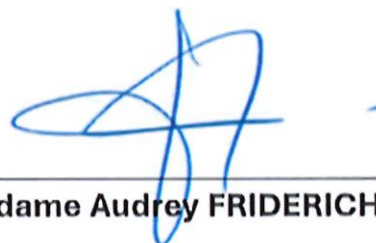
DEUXIEME RESOLUTION
POUVOIRS

L'associé unique confère tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait des délibérations du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toutes formalités légales requises.

AF

Plus rien n'étant à délibérer, la séance est levée à 16 heures.

De tout ce que dessus il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le Président de séance.

A handwritten signature in blue ink, consisting of a stylized 'A' followed by a vertical stroke and a horizontal crossbar.

Madame Audrey FRIDERICH